

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2015**

Etaients présents : tous les conseillers municipaux sauf :

- Sylvie BOUBAULT, excusée représentée par Catherine BERTET
- Maïté COUBAT, excusée
- Valérie REGARD, excusée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un contrat de prêt à taux zéro (zéro commission) pour le préfinancement du montant des attributions du Fonds de Compensation TVA au titre des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2015 (dispositif mis en place par la Caisse des Dépôts pour soutenir l'investissement dans les territoires en 2015).

Questions diverses :

Monsieur VERDREAU fait part :

- D'un devis SICECO de 1 257.29 € correspondant au remplacement de 10 points lumineux d'éclairage public non conformes (5 situés rue des Ducs de Bourgogne et 5 situés Impasse St Jean) ;

Madame BOUBAULT fait part de la création de huit communautés « voisins vigilants » ;

Monsieur PAUTET Y. fait part de la fin des travaux concernant la plateforme « Aire de jeux », les jeux seront installés en septembre ;

Madame BERTET, déléguée au Conseil Communautaire de la Plaine Dijonnaise précise que les comptes rendus du conseil communautaire sont disponibles sur le site www.plainedijonnaise.fr.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN